

KC COURNON

**SAS au capital de 40 000 euros
6 Carrefour Robert Marchadier 63800 – Cournon d'Auvergne
830 249 645 RCS CLERMONT-FERRAND**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2025

Le 31 octobre 2025 à 13 heures,

Dans les bureaux de la société AVOCATYS, situés au Centre d'Affaires du Zénith – Immeuble Le Trident – Bâtiment E – 46 Rue de Sarliève – 63800 – Cournon d'Auvergne,

La société HOLDING SEFA, société à responsabilité limitée au capital de 90 000 €, dont le siège social est situé 55 Avenue de Beratzhausen – 63122 – Ceyrat, enregistrée au Registre National des Entreprises et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro unique d'identification SIREN 898 394 028, représentée par son Gérant, Monsieur Eric FOURNET-FAYARD,

Associé Unique de la société KC COURNON par suite de l'acquisition, en date de ce-jour, des 4 000 actions composant son capital social,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION – Cessation du mandat de Présidente de Mme. Ghislaine MAZEYRAT

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance des termes de la démission de Madame Ghislaine MAZEYRAT de sa fonction de Présidente de la Société, prend acte de la cessation desdites fonctions ce-jour à minuit.

DEUXIÈME DÉCISION – Désignation d'un(e) nouveau(elle) Président(e)

L'Associée Unique, comme conséquence de la constatation qui précède, décide qu'elle exercera la fonction de Présidente de la Société, à compter du 1^{er} novembre à 0 heure et sans limitation de durée.

TROISIÈME DÉCISION – Pouvoirs à conférer

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**L'Associé Unique, HOLDING SEFA
Représentée par son Gérant, Monsieur Eric FOURNET-FAYARD**

